

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Brussels, October 1978

RUBBER NEGOTIATIONS AND THE COMMON FUND

The Commission has sent the Council two recommendations on the forthcoming international commodity negotiations.

1. RUBBER

The first communication concerns the negotiation of an international agreement on natural rubber. Its purpose is to set out the guidelines for the negotiations which will be conducted by the Community at the United Nations Conference on natural rubber to take place in Geneva from 13 November to 8 December.

For the first time it is proposed that the Community negotiate and accede to an international commodity agreement and that it assume the financial responsibilities relating thereto. Until now a mixed formula (Community and Member States) has been used for participation in the various commodity agreements.

The Commission is of the opinion that this agreement will go a long way towards determining the volume and terms of international trade in natural rubber and that it therefore comes under the common commercial policy. Consequently, it is the Community as such which should accede to the agreement and provide finance for it, in the form of a direct contribution from the Community budget. The Commission is to conduct the negotiations on behalf of the Community, in accordance with the provisions of Article 113.

Nature of the agreement

Natural rubber is one of the "core" products listed in UNCTAD Resolution 93(IV) on the Integrated Programme for Commodities, where the creation of buffer stocks could help to stabilize the market. Since January 1977 the Community has taken part in about ten meetings held to prepare for the possible conclusion of a world agreement on natural rubber within the framework of the Integrated Programme. In particular it played an active part in the decision taken at the third preparatory meeting to start negotiations for the conclusion of an international agreement designed to stabilize natural rubber prices at a level close to their long-term trend through the creation of a buffer stock.

The negotiating directives provide in particular for the creation of a buffer stock, to be financed by both the producing and the importing countries, the setting up of a price mechanism involving a central reference price based on the long-term trend of world market prices, a price review system, arrangements for topping up the buffer stock if it should be exhausted, and certain administrative measures.

Economic data

The Community is the leading world importer of natural rubber, ahead of the United States. Furthermore, there are many industries using rubber in all the Member States. It is therefore obviously in the Community's interests for its supplies to be guaranteed in stable conditions and at reasonable prices, especially since current forecasts predict greater pressures on supply.

In 1976 world production of natural rubber totalled 3 560 000 t.¹ World exports totalled 3 175 000 t., of which 1 580 000 t. (50%) came from Malaysia; Indonesia came next (811 000 t.) and then Thailand (373 000 t.). Net world imports totalled 3 133 000 t., of which 723 000 t. (23%) were imported by the Community, followed by the United States (697 000 t.) and Japan (293 000 t.).

2. COMMON FUND

In its second communication to the Council the Commission sets out the broad lines of a Community position for the Negotiating Conference on a Common Fund, scheduled for 13 to 30 November.

The principle of such a Fund, which had been accepted by the industrialized countries at the end of the Conference on International Economic Cooperation (North-South Dialogue, Paris, June 1977), was reconfirmed by the Community at the European Council meeting in Bremen in July.

Consequently, the communication confines itself to defining the main technical aspects under discussion with a view to providing the negotiations with a reasonable prospect of success.

The Commission feels that the financial requirements of the Fund will be between US \$ 1 000 million and US \$ 1 500 million at the most on the following assumptions:

- (i) the main role of the Fund should be to facilitate the financing in a safe, economical, equitable and viable manner of buffer stocks financed under existing or future international commodity agreements;
- (ii) only six of the 18 commodities lend themselves to the creation of buffer stocks (tin, cocoa, coffee, rubber, jute, hard fibres).
- (iii) the Fund should finance only those measures aimed at attaining market stabilization objectives which are agreed or are to be agreed within each commodity agreement, and not other measures as demanded by the developing countries.

As for the Fund's financial resources, the Commission feels that they could consist essentially of deposits lodged under the various agreements, guaranteed loans and, to a lesser extent, paid-up capital (\$100 to \$150 million) and voluntary contributions.

Participation in the Fund would be open to all the countries concerned. It should also be possible for the Community as such to accede to it.

¹Source: IRSG Statistical Bulletin, March 1978.
Natural rubber accounts for 30% of world production of natural and synthetic rubber.

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Bruxelles, octobre 1978

LES NEGOCIATIONS SUR LE CAOUTCHOUC ET LE FONDS COMMUN

La Commission vient d'envoyer au Conseil deux communications concernant les prochaines négociations internationales dans le domaine des produits de base.

1. CAOUTCHOUC

La première communication concerne la négociation d'un accord international sur le caoutchouc naturel. Elle a pour objet de définir les lignes directrices pour les négociations qui seront menées par la Communauté lors de la Conférence des Nations Unies sur le caoutchouc naturel qui se déroulera à Genève du 13 novembre au 8 décembre 1978.

Pour la première fois, il est proposé que la Communauté négocie et adhère à un accord international sur les produits de base et en assume les responsabilités financières. Jusqu'à ce jour, c'est une formule mixte (Communauté et Etats membres) qui a été utilisée pour la participation aux différents accords sur les matières premières.

En effet, la Commission est d'avis que cet accord déterminera de façon substantielle le volume et les conditions des échanges internationaux portant sur le caoutchouc naturel et qu'il relève donc de la politique commerciale commune. En conséquence, c'est la Communauté en tant que telle qui doit adhérer à l'Accord et en assurer le financement, sous la forme d'une contribution directe opérée sur le budget communautaire. La Commission doit mener les négociations au nom de la Communauté, conformément aux dispositions de l'article 113.

Nature de l'accord

Le caoutchouc naturel appartient au "noyau dur" des produits énumérés dans la résolution 93 (IV) de la CNUCED sur le programme intégré des produits de base, et pour lesquels la création de stocks régulateurs pourrait contribuer à stabiliser le marché. Depuis janvier 1977 la Communauté a participé à une dizaine de réunions préparatoires en vue de la conclusion possible d'un accord mondial sur le caoutchouc naturel dans le cadre du programme intégré. Elle a notamment joué un rôle actif dans la décision prise lors de la 3e réunion préparatoire d'engager des négociations en vue de la conclusion d'un accord international destiné à stabiliser les cours du caoutchouc naturel à un niveau proche de leur tendance à long terme, grâce à la création d'un stock régulateur.

Les directives de négociation prévoient notamment la création d'un stock régulateur, à financer tant par les pays producteurs que par les pays importateurs, la mise en place d'un mécanisme de prix comportant un prix central de référence s'inspirant de la tendance à long terme des cours du marché mondial, un système de révision des prix, des mesures d'appoint en cas d'épuisement du stock régulateur, et certaines mesures administratives.

Données économiques

La Communauté est le premier importateur mondial du caoutchouc naturel avant les Etats-Unis. Par ailleurs, il existe de nombreuses industries utilisatrices de caoutchouc dans tous les Etats membres. La Communauté a donc un intérêt évident à obtenir que son approvisionnement soit garanti dans des conditions stables et à des prix raisonnables, d'autant plus que les prévisions actuelles font état de pressions accrues sur l'offre.

En 1976 la production mondiale de caoutchouc naturel s'élevait à 3.560.000 tonnes (1). Les exportations mondiales s'élevaient à 3.175.000 tonnes, dont 1.580.000 (50 %) en provenance de la Malaisie, suivi par l'Indonésie (811.000 t) et la Thaïlande (373.000 t). Les importations mondiales nettes s'élevaient à 3.133.000 tonnes, dont 723.000 t (23 %) pour la Communauté, suivie par les Etats-Unis (697.000 t) et le Japon (293.000 t).

2. FONDS COMMUN

Par la deuxième communication la Commission propose au Conseil les grandes lignes d'une position communautaire lors de la conférence de négociations sur le Fonds commun, envisagée pour la période du 13 au 30 novembre prochain.

Le principe d'un tel Fonds avait été accepté par les pays industrialisés à la fin de la "Conférence sur la Coopération Economique Internationale" (Dialogue Nord-Sud, Paris, juin 1977) et réconfirmé, pour ce qui est de la Communauté, lors du Conseil Européen à Brême en juillet dernier.

En conséquence, la communication se limite à préciser les principaux aspects techniques en discussion en vue d'ouvrir une perspective raisonnable de réussite des négociations.

La Commission estime que les besoins financiers du Fonds se situeront entre 1 et 1,5 milliards \$ US au maximum en adoptant les hypothèses suivantes :

- le rôle principal du Fonds doit être de faciliter le financement d'une manière sûre, économique, équitable et viable des stocks régulateurs financés dans le cadre d'accords internationaux par produit, existants ou à conclure.
- Seulement six des 18 produits se prêtent à la création de stocks régulateurs (étain, cacao, café, caoutchouc, jute, fibres dures)

(1) Source : IRSG Statistical Bulletin, mars 1978.

Le caoutchouc naturel constitue 30 % au total de la production mondiale de caoutchouc naturel et synthétique.

- Le Fonds ne devrait pouvoir financer d'autres mesures (comme réclamé par les pays en voie de développement) que celles visant les objectifs de stabilisation du marché convenues ou à convenir à l'intérieur de chaque accord par produit.

Quant aux ressources financières du Fonds, la Commission estime qu'elles pourraient essentiellement provenir des dépôts par les différents accords concernés, par des emprunts garantis et, dans une moindre mesure, de souscriptions au capital (100 à 150 \$ MIO) et de contribution volontaires.

La participation au Fonds serait ouverte à tous les pays intéressés. La Communauté en tant que telle devrait pouvoir y adhérer également.